



# L'OFFICIEL

L'OFFICIEL

[secretariat@gard-lozere.fff.fr](mailto:secretariat@gard-lozere.fff.fr)



N°6 du 4 Octobre 2019

Le journal numérique du DISTRICT GARD-LOZÈRE de FOOTBALL

## 1er Tour FESTIVAL PITCH



SAMEDI 12 OCTOBRE 2019

**VEUILLEZ CONSULTER VOTRE BOITE OFFICIELLE POUR**

**TELECHARGER LA FEUILLE DE JONGLERIES ET LA FEUILLE DE MATCH**

**Les clubs doivent impérativement rentrer leurs résultats sur FOOTCLUBS  
(Avant le LUNDI Matin) Si le match est NON JOUE merci de le notifier  
Tout ceci pour faciliter les reprogrammations des matchs  
Au niveau du secrétariat et de la commission.**





## COMMISSION DES ARBITRES

### Procès-Verbal n° 4 de la COMMISSION DES ARBITRES

Réunion du :	4/10/19
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Secrétariat :	M. Jean Louis CABARDOS
Désignations :	Mme COLLAVOLI - Mrs BOUILLET – DAUPHIN – LAUGIER – ROMIEUX -
Commission Éthique:	M. MAUREL -

\*\*\*\*\*

#### Indisponibilités Arbitres :

- MARTINET Ma : 13/10
- CONSTANT C : 21 au 26/10
- VITALE K : 5 et 6/10
- TCHAMA M : 29/9
- NEVEUX T : 19 au 21/10
- MOHAMEDI Z : 5 au 13/10

#### Demandes d'Arbitres :

- ST HILAIRE : match du 29/9 et du 6/10
- MOUSSAC : match du 29/9 et du 6/10
- BAGARD : match du 6/10

#### Courriers Reçus :

- ELASRI B : absence du 29/9

#### Informations

#### **RAPPELS AUX ARBITRES :**

- MERCI DE BIEN REMPLIR SUR LA TABLETTE LES JOUERUS REMPLACES ET AUSSI CEUX QUI N'ONT PAS PARTICIPE.
- BIEN INDIQUER LE MOTIF EN CAS D'ARRET D'UN MATCH ET ENVOYER UN RAPPORT.



# L'OFFICIEL

N°6 du 4 Octobre 2019



## COMMISSION DES COUPES ET CHAMPIONNATS

Réunion du :	03 Octobre 2019
PV N°	9
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mr Claude LUGUEL - Mr Patrick AURILLON - Mr Gérard GOUTTEBARON -
Absent:	Mme Cendrine MENUQUIER

### MISE A JOUR DU CALENDRIER

Les rencontres suivantes seront jouées le dimanche 13 octobre 2019

#### 1ere division poule B

ST HILAIRE LA JASSE – CENDRAS du 22 septembre 2019

#### 1ère division Poule C

BOUILLARGUES – LES 3 MOULINS du 22 septembre 2019

#### Départementale 3 Poule D

ST LAURENT D'AIGOUZE – ST GILLES AEC du 22 septembre 2019

VAUNAGE – GARONS du 22 septembre 2019

#### Départementale 4 poule D

VERGEZE EP 2 - VALLABREGUES du 22 septembre 2019

### COUPE OCCITANIE 3<sup>ème</sup> TOUR

Le tirage au sort géographique du 3<sup>ème</sup> tour de la coupe OCCITANIE a donné lieu aux rencontres suivantes :

FOOT SUD LOZERE – MARVEJOLS

LA GRAND COMBE – ST PRIVAT

St CHRISTOL – SUMENE

St MARTIN de VALGALGUE – ST AMBROIX

LE VIGAN – LA CALMETTE

FC CEVENNES – MONOBLAT

CA CIGALOIS – BESSEGES

ST LAURENT DES ARBRES – VAL DE CEZE

ST JULIEN DE PEYROLAS - BARGAC

FC CANABIER – LES 3 MOULINS

BEUCAIRE ST 2 – NIMES GAZELEC

OI SAINTOIS – LE GRAU DU ROI

REMOULINS – REDESSAN

**AUBORD ou RODILHAN** – GALLARGUES

SC NIMOIS – AIGUES VIVES

MARGUERITTES – POULX

CAISSARGUES – GENERAC

LANGLADE – NIMES ATHLETIC



# L'OFFICIEL

N°6 du 4 Octobre 2019

LE CAILAR – EFC BEUCAIRE  
BEAUVOISIN – BELLEGARDE

**Les rencontres auront lieu le 13 octobre 2019 à 15 h sur le terrain du club premier nommé** avec prolongation et tirs au but si nécessaire.

Suite à la participation du club de MONOBLET au 5<sup>ème</sup> tour de la COUPE de France, la rencontre FC des CEVENNES – MONOBLET se jouera le MERCREDI 16 OCTOBRE à 20 H sur le terrain du FC CEVENNES (Prévoir terrain éclairé)

---

## COUPE GARD LOZERE

---

Le tirage au sort géographique du premier tour de la COUPE GARD LOZERE à donné lieu aux rencontres suivantes :

- 1 – SC BROUZET - LES MAGES
- 2 - ST JULIEN LES ROSIERS – LE COLLET
- 3 – N CHEMINOT – VERS
- 4 – FC SALINDRES – SAINT ALEX
- 5 – RODILHAN – ESP ST GILLES
- 6 – SAUVETERRE – N MAS DE MINGUE
- 7 – MONTPEZAT – ALES TURQUE
- 8 – RIBAUTE LES TAVERNES – CALVISSON

10 clubs seront exempts et entreront au 2<sup>ème</sup> tour

N. CAMARGUAIS  
ST MARTIN DE VALGALGUES  
VALLABREGUES  
LE CAILAR  
LE PRADEL  
BAGARD  
N. CASTANET  
CANAULES  
GAUJAC  
VESTRIC

**Les rencontres auront lieu le 13 octobre 2019 à 15 h** sur le terrain du club premier nommé avec prolongation et tirs au but si nécessaire.

---

## MODIFICATION AU CALENDRIER

---

### **DEPARTEMENTALE 2 POULE B**

La rencontre MARVEJOLS - NIMES SOLEIL LEVANT 2 initialement prévue le dimanche 6 octobre 2019 est avancée au **SAMEDI 5 OCTOBRE 2019 à 18 h (Accord des 2 clubs)**.



## COMMISSION DES JEUNES

---

### Réunion du 3 Octobre 2019

---

PV N° 7

---

**Président** : Mr Bernard BARLAGUET

---

**Adjoint** : Mr Jean-Pierre RIEU

---

**Membres** : Mrs AURILLON. BROC. CERPEDES. FABIANI. LASGOUTE. HOURS

---

**Excusé** : Mr TASTEVIN

---

\*\*\*\*\*

### I/ Homologies

- **U15 Poule B Brassage Elite Anduze / Bagnols Pont 2 du 15.09.19**

Match perdu par pénalité à Anduze pour en reporter le bénéfice à Bagnols Pont 2 ; Anduze – 1 point au classement  
Score à homologuer Anduze 0 Bagnols Pont 3

- **U15 Poule E Brassage Avenir Bezouze Rodilhan 1 / Ent Rochefort Sauveterre 1 du 15.09.19**

Match perdu par pénalité à Bezouze Rodilhan 1 pour en reporter le bénéfice à Ent Rochefort Sauveterre 1  
Bezouze Rodilhan – 1 point au classement

Score à homologuer Bezouze Rodilhan 0 Ent Rochefort Sauveterre 10

### II/ Forfait Général

- Par courrier en date du 27.09.19, le Pays Viganais déclare forfait général pour leur équipe U17 Brassage Avenir Poule A

En conséquence, les clubs devant rencontrer l'équipe du Pays Viganais seront exempts, le classement de la poule sera modifié.

- Par courrier en date du 30.09.19, le club de Monoblet/Cigalois déclare forfait général pour leur équipe U17 Brassage Avenir Poule A

En conséquence, les clubs devant rencontrer l'équipe du Pays Viganais seront exempts, le classement de la poule sera modifié.

### III/ Coupe Occitanie du 19 et 20.10.2019

**U19** : 4 matchs

Voir site du District Rubrique COUPE

**U15** : 1 match Générac / Vauvert se jouera le 03.11.19

### IV/ Coupe Gard Lozère U17 et U15

Tour de cadrage

Voir site du District Rubrique COUPE



# L'OFFICIEL

N°6 du 4 Octobre 2019

## U18 U19

### Modification horaire

#### **-Promotion journée 3**

Ent Costières 1 / Calvisson Vaunage 1 prévue le 05.10.19 à 15h au stade Gérard Moni à Redessan se jouera à **16h** (Match U15 à 14h00)

### Modification terrain

#### **-Promotion Journée 4**

Calvisson Vaunage 1 / Barjac ES 1 se jouera le samedi 12 Octobre 2019 sur le stade de la Crouzette 1 à **Clarensac à 15h00.**

## U17 U16

### Coupe Gard Lozère

35 équipes engagées – 16 Elite – 19 Avenir

#### **Cadrage le 20.10.19**

3 matchs – 6 équipes + 29 exempts

EFC Beaucaire / AEC St Gilles

Bessegès St Ambroix / St Martin Valgagues

Caissargues / Poulx

## U15 U14

### Coupe Gard-Lozère

Le dimanche 20 Octobre 2019 à 10H00 (ceux qui souhaitent avancer au samedi peuvent le faire dans les conditions habituelles par foot club jusqu'au mardi (le lundi pour les clubs de NIMES)

Les matchs se jouent sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé club recevant – utilisation FMI

Pas de prolongation – tirs aux buts si nécessaire

Engagés 52 équipes (12 ne participent pas équipes 2 des clubs)

**Tour cadrage** : 40 équipes soit 20 matchs

12 Exempts : FOOT TERRE CAMARGUE- CHUSCLAN LAUDUN - BEAUCAIRE 30 - BAGNOLS PONT 2. BESSEGES ST AMBROIX- ANDUZE - FOOT SUD LOZERE - VAL DE CEZE- ST PAULET DE CAISSON -LE VIGAN - CALVISSON- PUJAUT

**Nota** : CALVISSON/ST JULIEN DES ROSIERS2 (match championnat)



## COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ

### Procès-verbal n°2 de la Commission du Football Diversifié

Réunion du :	Mardi 17 septembre 2019
À :	18h30 - DGL
Présidence :	M. Cédric MARY
Présents :	M. Frédéric ALCARAZ, Conseiller Technique Départemental M. Jean-Marie ROUFFIAC
Absents excusés :	MM. Claude BOUILLET, Guillaume DATHUEYT, David MIDDIONE, Sauveur ROMAGNOLE, Henri WILLEM
Assistent à la réunion :	EFC Saint-Gilles, Futsal Marguerittois, Milhaud Futsal

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 28 août 2019.

#### I. Présentation de la Commission et des Clubs présents

#### II. Présentation du Championnat et de la Coupe Gard-Lozère

Le règlement des diverses compétitions et les tarifs ont été distribués aux clubs présents. Ils sont également disponible en ligne, sur le Site du District (rubrique « District » puis « Annuaire »).

Les modalités d'accès en Ligue sont fixées par la Ligue et non par le District.

#### III. Présentation des modalités (affiliation, tarifs 2019/2020)

##### Tarifs « incompressibles »

##### Au niveau de la Fédération :

Cotisation unique annuelle du club (à partir de la 3e saison) 60 €

##### Au niveau de la Ligue :

Cotisation annuelle d'un club de District (dès la 1ère saison) 70 €

Frais de gestion administrative Club de District 100 €

Licence joueur Futsal ou dirigeant 27,50 €

##### Au niveau du District :

Cotisation annuelle 30 €

Cautionnement (le solde est rendu en fin de saison) 200 €

Frais de gestion administrative 30 €

##### Engagements compétitions de Ligue :

Coupe Nationale Fustal (possible jusqu'au 15 septembre 2019, non obligatoire) 15 €



## Engagements compétitions de District :

Championnat (par équipe)	20 €
Coupe Gard-Lozère Futsal (obligatoire)	0 €
Participation aux frais d'officiels (par match et par équipe, qu'elle reçoive ou se déplace)	36 €

## **Tarifs des amendes (extraits, le document complet ayant été distribué aux clubs présents est disponible sur le Site du District) :**

### Frais de dossiers

Demande de remise de peine	130 €
Visite pour homologation de terrain (Art. 61 RG District)	60 €
Droit de confirmation de réserve d'avant-match (Art. 36 RG District)	30 €
Droit de confirmation de réclamation d'après-match (Art. 37 RG District)	55 €
Droit d'évocation devant la Commission compétente (Art. 38 RG District)	55 €
Frais de procédure en appel	130 €

### Amendes

Non utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) (Art. 53 et 72 RG District)	100 €
Non transmission de la FMI par le Club recevant le jour de la rencontre (Art. 53 et 72.3 RG District)	25 €
Absence à l'Assemblée Générale	
- dans un rayon de moins de 30 km	100 €
- dans un rayon de 30 à 100 km	60 €
- dans un rayon de plus de 100 km	40 €
Frais de discipline, avertissement (Art. 56 RG District)	16 €
Exclusion (Art. 56 RG District)	30 €
Participation au match d'un joueur suspendu	200 €
Fraude (Art. 52 RG District)	350 €
Falsification de document officiel	350 €
Retrait d'une équipe après la date limite d'engagement (Art. 9 RG District)	60 €
Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District)	25 €
Participation d'un joueur à plus d'une rencontre au cours de deux jours consécutifs (Art. 50 RG District)	85 €
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	60 €
Accusation sans preuve (Art. 40 RG District)	50 €
Non comparution à une instance après convocation (par personne convoquée) (Art. 31 RG District)	35 €

## **IV. Questions diverses**

- *Lorsqu'un club déclare forfait général ou sur un match, quelle est la sanction financière ?*

Les conséquences financières pour les forfaits sont régies par les articles 24 et 25 des Règlements Généraux du District. Les tarifs des indemnités et amendes sont ceux fixés par le Comité de Direction du 26.06.2019.

### **Art. 24 - Conséquences financières pour un forfait simple**

#### 1. Indemnités et amendes

Un Club déclarant forfait pour un match officiel doit verser une amende au District et une indemnité au Club adverse. L'indemnité au Club adverse n'est pas due dans le cas d'un forfait déclaré, au sens de l'article 79 des présents règlements, ni pour les plateaux du Football d'Animation, les tournois et les échiquiers.

## 2. Frais d'officiels

Dans le cas d'un forfait sur terrain ou si la déclaration du forfait est intervenue sans que le District ne puisse annuler la rencontre, et si des officiels ont été désignés, leurs frais de déplacement seront supportés par le Club déclaré forfait. Ces frais seront imputés par le District sur le compte du Club, après décision de la Commission compétente.

En aucun cas, ces frais ne pourront être supportés par le District.

## 3. Frais de déplacement du Club adverse

Dans le cas d'un forfait simple intervenant sur une rencontre « retour », l'indemnité prévue à l'alinéa 1 du présent article sera doublée à la double condition que :

- le Club opposé au Club ayant déclaré forfait se soit effectivement déplacé lors de la rencontre « aller »,
- la distance la plus courte, de ville à ville (trajet aller simple le plus court), entre les deux Clubs, soit égale ou supérieure à 100 kilomètres.

## 4. Notification au Club déclaré forfait

Toute décision concernant le paiement d'un forfait sera d'urgence notifiée au Club intéressé par lettre du secrétariat ou par courriel sur l'adresse électronique officielle du Club.

## **Art. 25 - Conséquences financières pour un forfait général**

Un Club déclarant forfait général pour un championnat doit verser une amende au District, et une indemnité à chaque Club s'étant déjà déplacé chez lui lors de la même phase et au cours de la même saison.

## **Tarifs 2019/2020 (extraits concernant le point évoqué)**

Forfait simple (Foot à effectif réduit)	30 Euros
Forfait général (Foot à effectif réduit)	80 Euros
Indemnité à verser au club adverse (Futsal)	0 Euros

- *Sera-t-il possible de faire une soirée découverte avant le début des championnats ?*

Une soirée promotionnelle sera organisée par la Commission avant le début des compétitions, dans un gymnase à désigner.

- *Les clubs peuvent-ils participer au challenge féminin futsal ?*

Les clubs intéressés doivent en faire la demande à la Commission des Compétitions Féminines via leur adresse mél officielle (@footoccitanie.fr).

- *Combien de doubles licences sont autorisées en District ?*

Les épreuves Futsal de District sont classées « Niveau B » par le Statut du Football Diversifié. La réponse se trouve dans l'article 11.3 du règlement du championnat et dans l'article 9.3 du règlement de la Coupe Gard-Lozère.

La participation des joueurs titulaires d'une double licence, d'une licence portant cachet « Mutation » ou licenciés après le 31 janvier, n'est pas limitée dans cette épreuve.

- *Est-il possible de jouer un dimanche à 18h00 ?*

Ce cas est régi par l'article 91.2 des Règlements Généraux du District :

Après publication du calendrier définitif, les Clubs ne pourront obtenir un changement de date ou d'horaire qu'à la triple condition de :

- valider leur demande via *FootClubs* ;
- justifier d'un motif légitime ;
- procéder à la demande cinq jours avant la date prévue.

Ces modifications ne pourront pas avoir pour effet de retarder la date d'expiration normale de l'épreuve.

Si ces modalités n'étaient pas respectées, la Commission d'Organisation pourra refuser le changement de date ou d'horaire, et pourra transmettre le dossier à la Commission des Statuts et Règlements, laquelle jugera et pourra donner match perdu par pénalité aux deux équipes.

La Commission donnera systématiquement son accord avec le respect de la procédure précitée, sous réserve de la jouissance du gymnase par le club recevant. Attention : les arbitres Futsal sont aussi souvent des arbitres de Foot à 11, il faudra donc prévenir la Commission bien avant le délai de 5 jours pour être sûr d'avoir des arbitres.

- *À quoi correspond le cautionnement financier demandé ?*

Le cautionnement financier est prévu par l'article 18 des Règlements Généraux du District.

Tout Club s'engageant dans les épreuves du District devra verser un cautionnement. Le montant de ce cautionnement est fixé en début de saison par le Comité de Direction.

Ce cautionnement sera remboursé en fin de saison, déduction faite des sommes éventuellement dues.

Les clubs devront donc abonder régulièrement le compte du District afin que le cautionnement puisse être rendu en totalité en fin de saison.

Attention : un club débiteur auprès du District peut être suspendu.

Le Président de séance

C.MARY

Le Secrétaire de séance

J.-M. ROUFFIAC



## COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

---

**PV N° 5 du 4 octobre 2019**

---

**Président** : Didier CASANADA

---

**Présents** : Mmes BADAOUI Fatiha, GRECO Nadine, Mrs ROMAGNOLE Sauveur,

---

**Excusés** : Mrs OLIVET Daniel, RIEU J Pierre, LASGOUTE Denis, COUDERC Guy

---

### **U12**

St Gilles AEC : forfait général

### **U12/U13**

#### **Courriers reçus** :

FC Canabier : inversion rencontre du 9 novembre 2019 : faire demande de modification via footclubs.

St Gilles AEC : Rencontres en alternance avec l'autre club : nécessaire sera fait.



# L'OFFICIEL

N°6 du 4 Octobre 2019

As Cévennes/Raia FC : rencontre du 21 septembre : refus de la commission pour programmation le 12 octobre 2019. Motif : 1<sup>ère</sup> journée Festifoot. Convenir une autre date rapidement.

Uchaud : Suite au courrier du club de UCHAUD relatif aux rencontres de la première journée non jouées et reprogrammées les mercredis, la commission se donne le droit de réserver la date de rattrapage en cas de match non joué le samedi (intempéries).

**Les rencontres seront programmées le mercredi à 15h, il vous est possible de modifier le jour et l'horaire en accord avec le club adverse, vous devrez en informer le secrétariat du district pour validation (par boîte mail officielle uniquement)**

Dans un souci de bonne organisation pour établir les calendriers des prochaines phases, si les matchs ne sont pas joués, les 2 équipes auront match perdu.

**Dossier transmis à la CSR :**

U12 U13 – Poule Q Nimes Lassalien / Nimes Soleil Levant du 28 septembre 2019

**1er TOUR FESTIVAL PITCH**

**SAMEDI 12 OCTOBRE**

**CONSULTER VOTRE BOITE OFFICIELLE POUR LES RENCONTRES :**

**TELECHARGER FEUILLE DE JONGLERIE ET FEUILLE DE MATCH**

**Les clubs doivent impérativement rentrer leurs résultats sur FOOTCLUBS  
(Avant le LUNDI Matin) Si le match est NON JOUE merci de le notifier  
Tout ceci pour faciliter les reprogrammations des matchs  
Au niveau du secrétariat et de la commission.**

## **FOOT ANIMATION U6 A U11**

**Courriers Reçus :**

**U10 : FC CALMETTE Retire son équipe PL 13**

**U10/U11 : Efc Beaucaire Retire son équipe PL 37**

### **PRATIQUE Féminine saison 2019/2020**

**Rassemblements : U6/U7/U8/U9**

**U10/U11 Plateaux Féminins : **AUTORISE** U10/U11/U12**

**Le District va organiser un tour de coupe **PITCH Féminines**, les clubs intéressés peuvent s'inscrire par mail  
Auprès de la commission foot animation 4 clubs seront qualifiés pour la finale départementale**

**Joueuses autorisées : U12- U13 et 3 U11 MAX.**



## COMMISSION TECHNIQUE ET SELECTION

---

**Réunion du 30 Septembre 2019**

**PV N° 4**

**Présents :** Mrs. A. Alphon-Layre (Président Com. Tech.), F. Alcaraz ( CTD PPF ) et L. Rochette (CTD DAP).

---

\*\*\*\*\*

### **RASSEMBLEMENT FFF U7 nés en 2013**

Le samedi 28 Septembre a eu lieu un rassemblement fédéral U7 (nés en 2013) sur 2 sites dans le département. Sur MARGUERITTES, 20 équipes U7 présentes et sur Mejanne Le Clap 10 équipes U7 présentes.

Plus de 280 enfants ont donc participé à ces 2 rassemblements.

Sous la responsabilité des cadres techniques Mrs ALCARAZ Frédéric et ROCHETTE Lionel, des membres de commission Technique ainsi que des membres de la commission football d'animation.

La Commission Technique du District Gard Lozère remercie chaleureusement l'équipe dirigeante de l'ES Marguerittes pour la mise à disposition des installations sportives et leur hospitalité.

---

**Réunion du 4 Octobre 2019**

**PV N° 5**

**Présents :** Mrs. A. Alphon-Layre (psdt Com. Tech. ), F. Alcaraz ( CTD PPF ) et L. Rochette (CTD DAP).

---

### **FORMATION DE CADRES**

La Ligue d'Occitanie Secteur Languedoc-Roussillon de Football en collaboration avec le District Gard-Lozère de Football a organisé 1 MODULE U8 U9 en SOIREES 17H30 21H30 ciblant l'éducation des U8 U9 sur VAUVERT les 30 Septembre, 1 2 3 Octobre.

21 candidats inscrits 17 présents.

**Clubs représentés :** N Olympique, FC CALVISSON, NIMES LASALLIEN, AEC ST GILLES, MARSILLARGUES, EPV, RC GENERAC

Thèmes abordés :

Connaissance du public  
Les procédés d'entraînement  
La séance d'INITIATION

Les pédagogies

L'encadrement technique et pédagogique était assuré par Mrs Rochette Lionel (CTD DAP), ZERFAOUI Nabil

La Commission Technique du District Gard Lozère remercie chaleureusement l'équipe dirigeante du FC VAUVERT pour la mise à disposition des installations sportives et leur hospitalité.

## HOMOLOGATIONS

### **U15/U14 BRASSAGE ELITE B POULE B1180 C**

JOURNEE DU 15.09.19 D  
ANDUZE SC 2 0-3 BAGNOLS PONT 2 E  
P-1\* F

### **U15/U14 BRASSAGE AVENIR B POULE E1181 C**

JOURNEE DU 15.09.19 D  
ENT BEZOUCE/R 1 0-10 ENT. ROCHEF/S 1 E  
P-1\* F



## Générac : seulement le maintien ?

Deux matches, deux victoires, cinq buts inscrits, un seul encaissé : Générac réussit un début de saison parfait en Départemental 1. Seul Saint-Privat-des-Vieux a fait aussi bien. Le club des Costières semble s'imposer comme un de ceux sur lesquels il faudra compter cette saison.

Pas si vite, semble toutefois dire Eric Ghibaudo. Il est le président du club depuis deux ans. Un club qui compte plus de deux cents licenciés et qu'il connaît sur le bout des ongles puisqu'il y a déjà passé près d'une vingtaine d'années, entrecoupées de quelques expériences, à Bouillargues notamment. A la manière d'un Guy Roux, Eric Ghibaudo annonce : « *Notre seule ambition, c'est le maintien et seulement le maintien. Il nous reste d'ailleurs cinq matches à remporter pour l'obtenir.* » Sans blague, président ? « *J'ai suffisamment d'expérience pour savoir que remporter les deux premiers matches n'a pas forcément grande signification, répond-il. Sans sous-estimer ce qu'a fait l'équipe, je rappelle juste qu'on a gagné ces deux matches-là à la maison.* » C'était face à Poulx (3-1) et Redessan (2-0).

Ce dimanche 6 octobre, pour le compte de la troisième journée, l'équipe entraînée par Gregory Talens, un homme de la maison mais dont c'est la première expérience à la tête de l'équipe fanion, ira défier la réserve d'Uzès. Assurément un très bon test qui permettra de voir ce que ce Générac-là a dans le ventre. « *Lorsque j'entraînais, dit encore le président, j'avais pour habitude de faire un premier bilan après cinq rencontres car ça correspond à peu près au premier quart du championnat.* » On verra donc mi-novembre lorsque, après Poulx, Redessan et Uzès, donc, l'équipe aura aussi joué à Val de Cèze et aura reçu Les Trois Moulins. Eric Ghibaudo dit toutefois : « *Si la montée se présente, bien évidemment qu'on ne la refusera pas.* »

Pour cette cinquième saison dans l'élite du Gard-Lozère, Générac a changé de cap. Les saisons précédentes, l'équipe comptait dans ses rangs pas mal d'anciens pros, Cyril Jeunechamp, Tagro Baleghue ou encore Ulrick Chavas notamment. « *Je reconnais que ces joueurs ont beaucoup apporté, leur expérience notamment, admet le président. Mais on a décidé de miser sur les jeunes.* » Une façon en quelque sorte de mettre en lumière le travail réalisé depuis quelques années dans ce secteur. « *Il nous reste du travail à faire, mais des choses se sont mises en place ; les équipes sont bien encadrées* », dit encore le président. Dans l'équipe fanion, c'est aujourd'hui Nelson Carvalho qui joue le grand frère. Il est venu rejoindre à l'intersaison un effectif qui n'a subi que peu de modifications. « *Les joueurs semblent réceptifs au message de l'entraîneur, l'ambiance est bonne* », conclut le président. Un cocktail, en fin de compte, qui pourrait assurer une belle saison. Mais promis, l'heure n'est qu'au maintien.